Les brigands modernes

Chateaubriand, pour exprimer l'isolement douloureux qu'on éprouve dans la foule, a appelé Paris un « désert d'hommes ». Moins hélicement, mais plus justement peut-être, on pourrait dire que les grandes capitales actuelles sont des « forêts d'hommes ». Or, les forêts naguère étaient le repaire de brigands, redoutables et sans scrupules, amoureux de vie aventureuse, vivant de rapines et de liberté. Les chemins de fer ont changé cela. Les forêts ne sont plus guère traversées par des voyageurs riches. Dès lors, ce sont les villes qui ont remplacé les forêts et sont devenues le terrain favorable aux exploits des brigands.

Voilà ce qui vient à la pensée devant cette multiplicité de scandales, de chantages, d'arrestations, qui occupent en ce moment la justice et l'opinion. Ne sont-ce point actes de brigandages? Au lieu du légendaire : « la bourse ou la vie », on crie maintenant avec plus de profit et de prudence : « la bourse ou l'honneur. » Il semble — car l'humanité change peu — qu'il naisse toujours un égal nombre de brigands, dont c'est le tempérament et la vocation de dévaliser, d'opérer des coups d'audace, d'être doués de tout sens moral. Ils n'ont fait qu'émigrer des forêts dans les villes et changer de costumes. Les bottes molles, le chapeau avec plume de coq ne sont plus de mode. Nos modernes brigands portent avec aisance le frac, le plastron irréprochable, le gibus preste. Leur arme n'est plus le couteau ou la carabine, mais la plume.

N'est-ce pas, en effet, une histoire de brigands invraisemblable que cette affaire Lebaudy qui chaque jour se complique et révèle de nouvelles culpabilités? Sitôt son passage signalé dans cette forêt de Bondy qu'est Paris, d'innombrables brigands se précipitent vers le passant aux 30 millions. Quelques uns de ces brigands sont déjà sous les verrous, et on nous en promet d'autres. On avouera d'ailleurs que ce jeune Max Lebaudy avait mis une mollesse étrange à se laisser déposséder. Il était si jeune, il est vrai, avec un type évident de dégénéré que sa mort précoce n'a fait que confirmer. Et puis, il y a, dans les destinées de l'argent, des lois mystérieuses et divines, des revanches cachées de la justice.

Cette immense fortune du père Lebaudy, évaluée à 220 millions, était peut-être de celles qui doivent s'émietter. Le jeune Max en avait déjà touché pour sa part 30 millions, et il mourut à vingt ans, en n'en possédant plus que le tiers. Les bandits avaient déjà mis main-basse sur 20 millions, en deux ans! Tous les auteurs de chantage ne seront pas découverts, mais les quelques-uns, arrêtés, suffisent à notre édification. Ce sont des types extraordinaires que ces aventuriers modernes, qui commencent par troquer leur nom roturier : l'un s'appelle Poissonnier et se fait nommer Carle des Perrières, l'autre s'appelle Poidebard et se fait nommer de La Bruyère, puis encore de Cesti, de Civry.

Tous ces messieurs ont la particule aisée. Encore un peu, ils demanderont qu'on mette des blasons à la porte des cellules de Mazas, comme en plaisantait M. Rochefort. Et leur train de vie était en harmonie. Tous occupaient des hôtels ou des appartements somptueux, se rendant en équipage au palais de justice; ce sont des valets bien stylés et corrects qui ouvrent à l'aube au commissaire en descente.

Et tous aussi furent toujours très pointilleux sur l'honneur. M. Carle des Perrières, par exemple, devint plus célèbre par ses innombrables duels que par ses livres. Il s'est battu jadis avec M. Arthur Meyer, le directeur du *Gaulois*, M. Catulle Mendès, plusieurs autres.

M. Aurélien Scholl eut un jour un bien bon mot pour répondre au cartel d'un de ces bretteurs de moralité douteuse. « Est-ce qu'on vous ôtera les menottes sur le terrain? » demanda-t-il.

Tout cela n'est-il pas dans la psychologie des anciens brigands qui possédaient aussi à la fois une certaine bravoure militaire, puisqu'ils exposaient leur vie en attaquant à main armée des voyageurs qui souvent se défendaient et ripostaient par des coups de feu, et en même temps une certaine lâcheté, car ils s'embusquaient, profitaient de la nuit, de la terreur.

De même les brigands modernes, bretteurs audacieux et chanteurs lâches. Car le chantage est surtout lâche, et c'est en cela qu'il est odieux, abject. Or, il est florissant dans Paris aujourd'hui, et pas seulement par le moyen de la presse, comme ce fut le cas pour le malheureux Lebaudy.

A chaque instant les tribunaux nous révèlent des chantages privés. Il y a des misérables qui passent leur vie dans l'espionnage, suivent des passants, se renseignent sur leur démarches, leurs visites, leur conduite. Et le chantage s'exerce alors quant à la paix des foyers. Il existe même des agences de ce genre, des agences privées de renseignements, qui font suivre des maris, surveiller des femmes. Qui dira les drames de ménage, les crises conjugales, les divorces et les suicides, quand le chantage n'a pas abouti?

Il est donc vrai de dire que Paris est plein de brigands, que les grandes villes dégénérées nous ramènent aux mœurs des forêts sauvages, et que, comme écrivait déjà Rivarol, les extrêmes civilisations sont proches de la barbarie comme les métaux brillants le sont de la rouille.

GEORGES RODENBACH.

Le « PATRIOTE » — Abonnements

Bruxelles : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 6 fr.; 3 mois, 3 fr.
Province : 1 an, 14 fr.; 6 mois, fr. 7.50; 3 mois, 4 fr.

Les nouveaux abonnés **qui en feront la demande** au bureau du journal recevront ce qui a paru du feuilleton :

FLEUR DES NEIGES

On s'abonne à tous les bureaux de poste du royaume, ou directement au bureau du journal, 23, rue Léopold, à Bruxelles.

Revue de la Presse

Une singulière représentation proportionnelle. — Nous lisons dans la *Gazelle* :

Le collège échevinal a très fidèlement appliqué la représentation proportionnelle dans la composition des sections du conseil communal.

Chaque section se compose de dix membres, sauf la section de l'assistance publique, qui n'en a que sept, car il y a pas quatre libéraux, trois socialistes et trois catholiques en tout à nous compter.

La *Gazette* donne ensuite la composition des sections. Mais elle a bien soin de ne pas s'expliquer sur la composition de la section de l'assistance publique, « qui n'a que sept membres », on ne sait pourquoi. Or, voici quels sont les noms de ces sept :

MM. De Mot, Steens, Lepage, Gheude, Vandendorpe, Cordemans, Rochette. C'est-à-dire cinq libéraux et deux socialistes.

Voilà une bien singulière représentation proportionnelle, il faut en convenir. Elle semble démontrer, à ce qu'il nous semble, que pour distribuer les fonds de la bienfaisance publique, nos bons doctrinaires préfèrent s'assurer une énorme majorité que de la partager avec les catholiques.

Pourquoi cette exclusion complète de ces derniers en une matière où, plus qu'en toute autre, l'impartialité s'impose?

Nous espérons que cette façon de faire ne passera pas sans protestation.

A la presque unanimité les journaux conservateurs déplorent le vote des délégations dans les conditions où il a été émis. A la presque unanimité, les journaux maçonniques applaudissent à ce vote.

L'*Etoile* veut même donner quelques éloges à M. Théodor, qu'elle représente comme le chef du groupe conservateur qui a voté les délégations. Par contre, un journal ami de M. Buls et du collège, la *Gazette*, résume ainsi la situation :

Se contenter de peu est d'un philosophe. M. Théodor pousse le détachement plus loin encore : il se contente de rien du tout.

M. Théodor avait fait un départ terrible. Le collège échevinal allait en passer par où il voulait, ou bien il n'en ferait qu'une bouchée. Il lui fallait des garanties, à M. Théodor, et des garanties sérieuses. Sinon, gare.

Le collège ne s'est nullement ému de ces rodomontades. Il a maintenu ses propositions premières sans se soucier aucunement des menaces de M. Théodor.

Ce que voyant, M. de Tranchemontagne s'est dépêché de baisser pavillon et de voter ces propositions.

Dans sa séance de jeudi dernier, l'assemblée des Indépendants (septante-cinq membres présents) a voté des remerciements à M. Théodor. Tout est bien qui finit bien.

Cette appréciation cadre absolument avec celle émise, avec motifs à l'appui, aujourd'hui même par le *Courrier*.

Evolnons. — Un article du *Peuple*, adressé aux antisocialistes, fait une évolution que semble fait la récidive naturelle de théoriciens s'apercevant qu'ils ont fait fausse route.

Voici la déclaration-principe de cet article :

« Loin de vouloir continuer les traditions démocratiques du Père Boom, les collectivistes projettent d'insti-tuer les services publics en institutions distinctes, séparées de l'Etat, dégagées de la politique et autonomes dans leur sphère, en un mot, qu'il s'agit de la « socialisation », et non de l' « Etatisation » des instruments de travail !

« Services publics distincts, séparés de l'Etat, » c'est le contraire de l'Etat providence s'emparant de tous les instruments de travail et devenant le grand patron de toutes les industries!

Distinguons donc!...

Il ne s'agit plus aujourd'hui que de savoir ce que le *Peuple* entend par « services publics ».

Mais c'est justement là la grosse question.

Où commencent et où finissent les services publics? Où commencent et où finissent les initiatives privées? Quelles sont les industries petites et grandes, qui seront expropriées? Procédons confiers, précisons. (*Olympique.*)

Journal officiel

(13 janvier)

Décorations civiques. — Croix de 1re cl. à MM. De Vleminck, échevin de la commune de Strombeek-Bever; Guypers, receveur communal et trésorier de la fabrique d'église de la commune de Ternath; De Brabandere, échevin de la commune de Wevelghem; Frankin, secrétaire communal à Rossenge; le baron de Pitteurs-Hiegaerts, bourgmestre de la commune d'Ordange; Benays, échevin de la commune d'Haillot.

Enseignement primaire. — M. Verschoren, maître d'études, à titre personnel, à l'école normale primaire de l'Etat, à Lierre, est nommé définitivement à cette fonction au même établissement.

Contributions directes, douanes et accises. — M. Sandrieux, géomètre du cadastre de 1re classe à Verviers, est nommé contrôleur du cadastre de 2e classe en service actif à Arlon.

Pensions. — A MM. De Wolf, lieutenant des douanes, 1,868 francs; Hennecken, commis aux écritures, 1,785; De Backer, brigadier des douanes, 1,085; Voorenbergher, préposé des douanes, 925; Devleeschauwer, id., 791; Lantagne, conservateur des hypothèques, 6,250; Leers, commis aux écritures, 2,083; Hanus, brigadier des douanes, 1,181; Jaspar, préposé des douanes, 733 francs.

Voir, en quatrième page, les offres de vente et de location d'immeubles; nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur l'efficacité évidente de ce nouveau système de publicité économique. (10 fr. à forfait pour trois mois.)

A la Société belge d'Economie sociale

Séance du 18 janvier

M. Georges Blondel, chargé de cours à la Faculté de droit de Paris, est venu exposer à la Société d'Economie sociale la question agraire en Allemagne, d'après les faits recueillis au cours de plusieurs missions dans ce pays.

Résumant les idées générales que l'orateur a développées, nous signalerons avec lui les trois courants qui synthétisent la question agraire dans les différents pays de l'empire allemand. Le premier courant provient des vieilles traditions familiales, fortement implantées chez les petits propriétaires paysans de la Saxe et du Hanovre. Dans ces pays, la tradition est la note dominante de la question agraire, lorsqu'on a contre-carré ces tendances, par exemple en 1874 quand on voulait imposer le partage égal des successions, une résistance d'une violence inouïe surgit tout à coup. L'indivision des exploitations rurales et la manière de vie des paysans les ont mis à l'abri de la misère, même par les temps de crise des prix.

Un second courant, c'est la tendance particulariste des provinces, cause de faiblesse politique pour l'empire, mais source de bien-être économique, parce qu'il a développé à un haut degré l'initiative privée.

Dans la Westphalie, toute la question agraire se trouve résumée dans l'histoire des *Ligues des paysans* et des caisses Raiffeisen.

Le troisième courant vient de la « grande machine impériale », comme a dit le conférencier,

qu'elle craignait de le voir revenir avec une fiancée étrangère.

souvenant que le nom sur le pistolet du duel était celui du frère de miss Austruther, et il pouvait